

Le Port, le 15 mars 2022

Coopération décentralisée

Une convention pour sceller le partenariat entre France Volontaires et le TCO en faveur de l'engagement solidaire des jeunes

Le président du TCO, Emmanuel Séraphin, a reçu hier après-midi le délégué général de France Volontaires, Yann Delaunay. Cette rencontre a abouti à la signature d'une convention de partenariat pour la mise en oeuvre d'une mission de volontariat de solidarité internationale et d'une mission de service civique international que pourront réaliser des jeunes Réunionnais sur l'île Sainte Marie à Madagascar.



Emmanuel Séraphin (président du TCO) et Yann Delaunay (délégué général de France Volontaires) se sont engagés sur la mise en oeuvre d'une mission de Volontariat de Solidarité Internationale et d'une mission de Service Civique International à l'île Sainte-Marie (Madagascar). C'est la première convention que France Volontaires signe avec une intercommunalité.

Dans le cadre de la nouvelle mandature, les élus communautaires ont décidé de donner une nouvelle impulsion à la politique de coopération du TCO.

L'action internationale du TCO favorise les liens et les échanges notamment avec les pays proches et/ou d'origine de notre peuplement

Dans le respect des engagements internationaux de l'Etat, le TCO peut conduire ou soutenir des actions de **coopération décentralisée**. Celles-ci **encouragent l'engagement citoyen des jeunes, favorisent les échanges entre opérateurs économiques, chercheurs, associations et acteurs socioculturels des territoires partenaires, ainsi que la solidarité régionale**.

L'action du TCO dans ce domaine porte notamment sur :

- **La valorisation de l'ingénierie du TCO et/ou de l'offre d'expertise territoriale** en appui de projets dans les secteurs de l'eau, l'assainissement, les déchets, l'économie bleue ;
- **La mobilité des jeunes du territoire** dans le cadre de volontariats (volontariat de Solidarité Internationale, Service civique), de chantiers solidaires, et de projets de développement ;
- **L'organisation d'échanges culturels** autour des spectacles vivants, de l'enseignement artistique, de la lecture publique et de la valorisation du patrimoine.



Les Volontaires de Solidarité Internationale sont des jeunes diplômés (à 90 % de niveau Bac +4 ou +5), âgés en moyenne entre 24 à 34 ans, qui effectuent des missions indemnisées de 12 mois minimum, à caractère économique, environnemental, culturel ou éducatif.

Le 7 mars dernier, le Bureau Communautaire a validé la **relance du partenariat de coopération décentralisée avec l'île Sainte-Marie à Madagascar qui bénéficiera de l'appui des jeunes volontaires**.

France volontaires, qu'est-ce que c'est ?

Créée en 2009, [France Volontaires](#) est l'opérateur du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères pour développer et promouvoir l'engagement international des jeunes. Elle participe au **rayonnement de la francophonie** et en ce qui concerne la zone océan Indien, à l'**intégration de La Réunion dans son environnement régional**.

Les missions de volontariat de Service Civique sont des engagements volontaires et citoyens au service de l'intérêt général, ouvert aux jeunes âgés de 18 à 25 ans, sans condition de diplôme, pour une mission indemnisée de 12 mois, auprès d'une association locale pour l'appui à la francophonie ou le développement éducatif, culturel, social, sportif et agricole.

Les missions de volontariat international constituent un réel levier d'insertion pour les jeunes réunionnais et sont des dispositifs bien structurés : France Volontaires est employeur des jeunes, apporte un accompagnement de qualité et travaille étroitement avec les postes diplomatiques.

« Dans le cadre du partenariat avec le TCO, il est proposé la création d'une mission de Volontariat de Solidarité Internationale « coordinateur de projets d'éducation à l'environnement » et d'une mission de Service Civique International « animateur socio-culturel » à l'Île Sainte-Marie.

La contribution annuelle du TCO est estimée à 4 152€ pour la mission de Volontaire de Solidarité Internationale et à 8 675€ pour la mission de Service Civique International, soit 12 827€ annuel pour les 2 missions, qui bénéficient d'un cofinancement du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères et des fonds européens ».

Esprit Beach Océan Indien, la 1ère action de coopération

La première action des jeunes coopérants portera sur l'**organisation d'événementiels « Esprit Beach océan Indien »** à Madagascar et à La Réunion, portée par l'association 974 Action. Ce projet vise, à travers la **pratique du beach rugby**, à **sensibiliser les jeunes à la préservation de l'environnement**, à **valoriser le patrimoine et le développement touristique des îles de l'océan Indien**. Outre ce projet, leur présence permettra d'identifier et de faciliter la mise en œuvre et le suivi des actions de coopération soutenues par le TCO.